



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**par le Réseau européen pour la vie autonome - ENIL**

**LANCEMENT DES NOUVELLES DIRECTIVES DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT  
DES PERSONNES HANDICAPÉES À LA DÉSINSTITUTIONNALISATION**

*"Les nouvelles lignes directrices qualifient de discrimination l'enfermement des personnes handicapées dans des maisons de retraite, des hôpitaux psychiatriques et d'autres établissements. En conséquence, l'Union européenne ne peut plus justifier le financement des institutions, y compris les foyers de groupe, comme étant conforme à la CNUDPH. J'encourage l'UE à accepter cet argument comme l'a fait la Cour suprême des États-Unis il y a 20 ans."*

**Gerard Quinn, Nations Unies Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées**

Le 9 septembre 2022, le Comité des droits des personnes handicapées des Nations unies a adopté les Lignes directrices sur la désinstitutionnalisation, y compris dans les situations d'urgence. Le 1er décembre, le bureau régional du HCDH des Nations unies à Bruxelles et le Réseau européen pour la vie indépendante - ENIL ont officiellement lancé les nouvelles lignes directrices en présence d'acteurs clés de l'UE, tels que Mme Katarina Ivankovic-Knezevic, directrice des droits sociaux et de l'inclusion à la DG Emploi de la Commission européenne.

L'objectif de ces premières lignes directrices mondiales sur la désinstitutionnalisation est de guider et de soutenir les États parties dans la mise en œuvre de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (UNCRPD) et, partant, du droit des personnes handicapées à vivre de manière indépendante et à être intégrées dans la communauté. Les lignes directrices ont été adoptées grâce à la contribution de plus de 500 personnes handicapées et organisations du monde entier.

Les demandes des médias doivent être adressées à Florian Sanden, ENIL Coordinateur des politiques, [florian.sanden@enil.eu](mailto:florian.sanden@enil.eu), 00 32 2 893 25 83.

The **European Network on Independent Living - ENIL** est un réseau européen de personnes handicapées, avec des membres dans toute l'Europe. ENIL est un forum pour toutes les personnes handicapées, les organisations de Vie Autonome et leurs alliés non handicapés sur les questions de Vie Autonome. ENIL représente le mouvement des personnes handicapées en faveur des droits de l'homme et de l'inclusion sociale, sur la base de la solidarité, du soutien par les pairs, de la désinstitutionnalisation, de la démocratie, de l'autoreprésentation, de l'inter-handicap et de l'auto-détermination. Plus d'informations sont disponibles sur le site : [www.enil.eu](http://www.enil.eu)



Co-funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Commission. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.